

Département : INDRE

Date d'envoi : 22 avril 2017

Réuni le 06 avril 2017, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

I. Vote du C.A. 2016

Budget principal

Section fonctionnement : Dépenses 366 259.14 €
Recettes 386 140.71 €

Excédent d'exercice : 19 881.57 €

Excédent de clôture : 184 198.10 €

Section d'investissement : Dépenses 683 552.46 €
Recettes 628 684.80 €

Déficit d'exercice : 54 867.66 €

Déficit reporté : 166 086.19 €

Restes à réaliser recettes : 112 515 €

Restes à réaliser dépenses : 47 154.88 €

Tous ces résultats sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

L'affectation du résultat : 100 726.07 € pour financer l'investissement et 83 472.03 € en report à nouveau en recettes de fonctionnement.

Service assainissement

La section d'exploitation laisse apparaître un déficit d'exercice de 1 968.46 € mais un excédent de clôture de 36 317.79 €

La section investissement : déficit exercice 482.10 € et un excédent de clôture de 10 401.15 €

Les comptes de ce service sont unanimement approuvés.

CCAS

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 1 207.83€ mais un excédent de clôture de 3 666.73€

Les comptes de ce service sont unanimement approuvés.

II. Approbation du compte de gestion 2015

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité pour les comptes de gestion 2016 de la Trésorerie.

III. Vote des taxes locales

Le conseil municipal a décidé **de ne pas augmenter les taux d'imposition.**

IV. Vote du budget 2016

Le conseil municipal a voté à l'unanimité des budgets 2017 (budget principal, budget assainissement, et CCAS) qui s'équilibrent à :

- **Budget Principal** en fonctionnement **403 618.03€**, et en investissement **336 306.41€**.

- Budget **Assainissement** en fonctionnement **74 971.79€** et en investissement **36 437.63€**.

- **CCAS 7 266.73€**

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions communales comme suit : compte 6574 : 5500€

Nom Association bénéficiaire	Montant en euros
A.F.N.	210.00
A.F.R. + Club du 3 ^{ème} Age	310.00
A.F.R. Aides ménagères	120.00
Amicale secrétaire de Mairie	30.00
Club Gymnastique Volontaire RIVARENNES	250.00
Comité des Fêtes des Nébilons	200.00
Comité des Fêtes de RIVARENNES	460.00
Le coup de pouce épicerie sociale	179.10
Football ST GAULTIER	152.00
Mieux Vivre.	500.00
Association sportive du Collège Jean Moulin	20.00
Prévention Routière	31.00
Amicale des donateurs de sang St Gaultier	20.00
ALLEGRO	50.00
Jumelage	200.00
PEEP la « Récréation » Thenay-Rivarennas	60.00
Familles rurales de Thenay	20.00
Agir pour sourire	30.00
AAPPMA Le Gardon	50.00
SPA	258.43
Brenne Initiative	150.00
Indre nature	30.00
Curie	50.00
F.F.R.P.	50.00
Ecole de Rivarennas	50.00
Divers	2 019.47
TOTAL	5500.00

V. Délibérations

Le conseil municipal prend plusieurs délibérations :

- Délibération affectation des résultats budget principal
- Délibération affectation des résultats budget assainissement
- Vote des taux